

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2013/03

Objet : Demande de subventions relative à l'étude pré-opérationnelle de la « Maison des torrents »

L'an deux mille treize, le 13 février, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'Aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines le Lac, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 17 février 2012

Date de convocation :
Le 5 janvier 2012

Etaient Présents :

Etaient Présents :

NOMBRE DE MEMBRES :

Etaient représentés :

Effectif statutaire : 21

Etaient invités :

En exercice : 21

Etaient excusés :

Suffrages exprimés :
Pour :
Contre :
Abstention :

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Exposé des motifs :

Le Président rappelle le portage par le syndicat mixte d'une étude de faisabilité concernant un espace muséographique, scientifique et pédagogique relatif aux torrents alpins à partir de l'exemple remarquable du Boscodon. Livrée en novembre 2010, cette étude d'une « Maison des torrents », conduite par le cabinet JED, met en évidence tout l'intérêt d'une telle initiative.

Ces conclusions positives, saluées par l'ensemble des partenaires du projet (Commune de Crots, communauté de communes de l'Embrunais, ONF et services RTM, Région, Etat) ont permis d'aborder les premiers scénarii de mise en œuvre technique et financière tout comme les possibilités ouvertes en matière de gestion ultérieure. Cette partie pré-opérationnelle a semblé toutefois quelque peu incomplète au regard non seulement de l'importance de l'investissement envisagé (plus de 7,3 millions d'euros HT), de ses coûts prévisionnels de fonctionnement (plus d'1

million d'euros TTC pour 17,5 « emplois équivalent temps plein » et plus d'1,3 million de recettes espérées) mais aussi de la préexistence en 2010 du projet de pôle « Astronomie et environnement » porté par la communauté de communes du Savinois – Serre-Ponçon.

De fait, au-delà de ces premières conclusions, il a semblé judicieux d'étudier plus particulièrement la viabilité économique de chacun de ces deux projets envisagés sur un territoire très proche, par une étude financière spécifique. Ainsi le comité syndical a souhaité engager une telle étude d'un montant de 30 000 € HT, en recherchant, par délibération n°2011-40 du 16 septembre 2011, l'aide de la Région.

Face aux incertitudes pesant notamment sur le projet porté par la communauté de communes du Savinois – Serre-Ponçon, Monsieur le Président indique qu'il a souhaité attendre les garanties éventuelles sur la poursuite de ces deux projets avant de solliciter l'aide importante du conseil régional. Ainsi, il constate aujourd'hui que le projet de la Maison de l'astronomie est abandonné, de trop grandes incertitudes sur l'engagement des partenaires extérieurs fragilisant de manière excessive l'investissement public.

Dans ces conditions, l'objet central de la précédente étude projetée n'apparaît plus prioritaire. Pour autant, les questions d'équilibre budgétaire posées en 2011 demeurent parfaitement valables et conditionnent clairement l'éventuelle poursuite de ce projet de diversification touristique. Ainsi, et compte tenu des autres projets opérationnels portés par le Syndicat mixte, le Président considère effectivement comme excessif d'envisager un portage mobilisant un autofinancement aussi conséquent pour une viabilité économique à vérifier. Il propose en conséquence de connaître, avec plus de garantie, la faisabilité globale de ce projet muséographique, en missionnant également le bureau d'études à la fois sur le montage financier de l'opération mais aussi sur la mise en œuvre des premiers partenariats concrets qui semblent conditionner la viabilité de l'opération.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- La délibération n°2007/20 du S.M.A.D.E.S.E.P. prise en date du 4 juillet 2007 afin de solliciter des aides financières sur le projet « Boscodon, à la découverte des torrents des Alpes » ;
- La délibération n°2011/40 du S.M.A.D.E.S.E.P. prise en date du 16 septembre 2011 afin de solliciter l'aide financière régionale sur une étude de viabilité économiques des projets muséographiques de Serre-Ponçon ;

CONSIDERANT :

- L'intérêt que présente pour Serre-Ponçon la mise en œuvre d'animations à caractère évènementiel autour de l'étude de faisabilité du projet muséographique, pédagogique et scientifique imaginé sur le Boscodon ;
- La mobilisation de la Commune de Crots, de l'ONF, des services RTM, de la Communauté de Communes de l'Embrunais et de la Région autour de ce projet ;
- Les conclusions positives obtenues en novembre 2010 sur les conditions de faisabilité intrinsèques de ce projet ;
- La nécessité de disposer d'une expertise complémentaire sur la viabilité économique de ce projet, en recherchant notamment les possibilités d'une réduction sensible de l'autofinancement public mobilisé pour sa réalisation ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 13 février 2013 :

- **APPROUVE**, en tant que structure porteuse le contenu du projet exposé par le Président,

- **SOUHAITE** mettre en œuvre une étude visant à connaître la « viabilité économique du projet de la Maison des Torrents » organisée autour de trois axes :
 - o L'expertise de l'étude de faisabilité initiale, en proposant des aménagements susceptibles de réduire les coûts du projet sans obérer l'objectif de fonctionnement équilibré recherché par le maître d'ouvrage,
 - o La recherche des financements publics mobilisables, voire de partenaires privés à associer au projet (PPP), valorisée par des propositions de montages opérationnel et financier (volets juridique et économiques),
 - o La mise en œuvre immédiate des premiers partenariats permettant d'amplifier et de sécuriser l'animation portée depuis plusieurs années autour de la démarche,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les concours publics qui correspondent à cette opération, conformément au plan de financement prévisionnel tel qu'il est envisagé ci-après :

Recettes		Dépenses	
Cofinancements publics (80%) : Région (80%)	24 000,00 €	Positionnement des contenus muséographiques	7 500,00 €
Autofinancement public (20%) : S.M.A.D.E.S.E.P. (dont Conseil Général 05)	6 000,00 €	Projections induites en fonctionnement et investissement	7 500,00 €
		Propositions de montages opérationnels et financiers	5 000,00 €
		Mission d'accompagnement générale jusqu'en phase APS	10 000,00 €
Total HT :	30 000,00 €	Coût total HT :	30 000,00 €

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Président,

Victor BERENGUEL